

Le GT « Marchés publics durables » de la CIDD

Activités en 2021

En 2021, le groupe de travail a assuré différentes missions (stratégiques) par voie électronique. On peut citer en particulier :

- L'organisation du rapportage européen sur les marchés publics stratégiques (voir le point 2 ci-dessous).
- L'émission d'un avis sur la révision de la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique (voir le point 3 ci-dessous).
- La coordination entre le groupe de travail « Marchés publics durables » de la CIDD et le nouveau groupe de travail « Farm to Fork » (voir le point 4 ci-dessous).
- La coordination avec les représentants régionaux dans le cadre des travaux du Circular & Fair ICT Pact (voir le point 5 ci-dessous).
- La préparation de la concertation entre le gouvernement fédéral et les Régions sur les futures mesures concernant les marchés publics socialement responsables (voir le point 6 ci-dessous).

Une synthèse des principales activités a été présentée lors des séances plénières de la CIDD du 30 septembre et du 16 décembre 2021.

1. Références au développement durable dans la note de politique fédérale d'achats 2021-2023

Tant le Premier ministre que la ministre de la Fonction publique et la ministre du Développement durable ont appelé dans leurs notes de politique générale 2021 à une politique ambitieuse en matière d'achats durables au niveau fédéral. La concrétisation de cette politique s'est appuyée sur les travaux menés par la CIDD en 2018, notamment l'évaluation de la politique d'achats durables telle que décrite dans la circulaire du 16 mai 2014.

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique, le Conseil des ministres a approuvé le 19 novembre 2021 la note de politique fédérale d'achats 2021-2023. Cette note a été élaborée en application de l'arrêté royal du 22 décembre 2017 relatif aux marchés publics fédéraux centralisés. Elle poursuit 4 objectifs. Le quatrième objectif vise à promouvoir la durabilité des marchés publics (aspects environnementaux, innovants, sociaux et éthiques). La Commission interdépartementale pour le développement durable (CIDD) a examiné le projet de note lors de sa réunion de concertation du 30 septembre 2021.

Cette note de politique fédérale d'achats contient un chapitre spécifique sur les marchés publics durables. Plusieurs références au développement durable sont également faites dans ce chapitre. On peut citer en particulier :

- Le rapportage fédéral dans le cadre des champs de données relatifs au développement durable qui ont été intégrés dans e-Notification depuis 2018. Il y est souligné que le remplissage de ces champs de données par les acheteurs est actuellement facultatif et qu'il sera examiné dans quels cas le remplissage de ces champs sera rendu plus contraignant à l'avenir ;
- L'organisation interne de ce suivi dans e-Notification et l'analyse des données par le SPF BOSA ;
- Les travaux relatifs à l'ajustement du cadre politique pour les achats durables (c.-à-d. la circulaire du 16 mai 2014) ;
- Le renforcement des capacités des cellules DD et des nombreux organes tactico-opérationnels fédéraux de concertation en matière d'achat (OTOFCA) ;
- La poursuite des travaux sur la politique d'achat pour différentes catégories de produits ;
- La référence aux différents groupes de produits concrets pour lesquels une attention particulière devra être accordée à la durabilité (contrats-cadres de la centrale d'achats FORCMS) ;
- Les plans politiques qui doivent être intégrés dans la politique d'achat (par exemple, le Plan pour la reprise et la résilience, le Plan national Énergie-Climat) ;
- Les références à des thématiques durables particulières telles que la problématique de la participation des PME et les clauses durables, le dumping social et les PME, l'économie circulaire, les entreprises de travail adapté, les clauses de non-discrimination, la transition vers une économie sans carbone et le quota de 3 % de personnes handicapées ;
- Une référence à une analyse croisée des plans pluriannuels et des thématiques durables en vue d'établir une liste d'urgence, y compris des références aux critères obligatoires/facultatifs et au monitoring pour les catégories de la liste d'urgence ;
- La référence aux formations fédérales sur les achats durables.

2. Rapport de contrôle belge concernant les marchés publics et les concessions

À la demande de la Commission européenne, le deuxième Rapport de contrôle belge concernant les marchés publics et les concessions (2021) a été dressé. Les travaux ont été coordonnés à partir du SPF Chancellerie du Premier Ministre. Le chapitre V concerne les informations relatives à la mise en œuvre pratique de la politique stratégique en matière de marchés publics. Il s'agit plus précisément des initiatives politiques prises en matière de marchés publics écologiques, sociaux/éthiques et d'innovation. Les travaux sur ce chapitre ont été coordonnés par le groupe de travail « Marchés publics durables » de la CIDD le 22 janvier 2021. Le Rapport de contrôle complet a été remis à la Commission européenne par la Chancellerie du SPF en avril 2021.

3. Révision de la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique

Dans le cadre du paquet « Fit for 55 », le SPF Économie suit les négociations sur la proposition de refonte de la directive relative à l'efficacité énergétique (COM (2021) 558 final) : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52021PC0558>. Le 24 août

2021, le groupe de travail « Marchés publics durables » de la CIDD a été invité à donner son avis sur la proposition actuelle.

En particulier, l'article 7 et l'annexe IV de cette directive sont importants pour la politique de marchés publics durables. Le groupe de travail s'est focalisé principalement sur :

- la problématique du rapport coût-efficacité et du coût du cycle de vie ;
- la définition de niveaux d'ambition pour les produits munis de l'étiquette énergétique européenne conformément au règlement (UE) 2017/1369 ;
- l'attention portée aux possibilités de suivi de groupes de produits et services durables sur la base du Journal officiel de l'UE (E-TED), et ;
- l'inclusion de critères (énergétiques) pour les groupes de produits du GPP Toolkit de la Commission européenne.

Le groupe de travail a rendu son avis le 9 septembre 2021 en vue d'une discussion plus approfondie au sein du groupe de travail CONCERE sur l'efficacité énergétique (la concertation sur l'énergie entre l'autorité fédérale et les Régions).

4. Coordination entre le groupe de travail « Marchés publics durables » de la CIDD et le groupe de travail « Farm to Fork »

En juin 2021, des réunions ont eu lieu entre les représentants du groupe de travail « Marchés publics durables » et le groupe de travail « Farm to Fork » (F2F) nouvellement créé. Le leadership dans ce dossier est assuré par le groupe de travail F2F sous la présidence de la Région wallonne. À titre de soutien, le groupe de travail « Marchés publics durables » de la CIDD a envoyé un sondage concernant le renforcement des capacités du groupe de travail F2F.

5. Coordination avec les représentants régionaux dans le cadre des travaux du Circular & Fair ICT Pact

Sous la direction des autorités néerlandaises (Rijkswaterstaat) et en collaboration avec plusieurs autres États membres, des travaux préparatoires ont été effectués en 2020 en vue de l'établissement d'un Circular IT Pact (Pacte pour des TIC circulaires). Le Pacte, qui se concentre sur les marchés publics dans le secteur des TIC, est une initiative du Réseau One Planet des Nations Unies. Il vise à inciter les acheteurs publics et privés à faire des achats de TIC plus durables (circulaires, écologiques et équitables) et à partager mutuellement leurs connaissances à ce sujet, de manière à créer conjointement une transition durable dans le secteur des TIC (en ce qui concerne les ordinateurs portables, les smartphones et d'autres produits informatiques) d'ici 2030. Pour ce faire, le Pacte établira un réseau d'échange mutuel des critères, clauses, pilotes, bonnes pratiques, etc. existants avec des pairs internationaux (experts gouvernementaux et acheteurs).

Le 14 juin 2021, la ministre fédérale du Développement durable a signé le Circular & Fair ICT Pact au même titre que plusieurs autres représentants d'autorités internationales.

Des représentants des services publics fédéraux et régionaux belges, dont l'Institut Fédéral

pour le Développement Durable (IFDD), le Service public de Wallonie, Bruxelles Environnement, l'autorité flamande (Département Omgeving Vlaanderen, Vlaanderen Circulaire), ont examiné comment ils pouvaient unir leurs forces pour concrétiser le Circular & Fair ICT Pact au niveau belge. Ils l'ont fait, entre autres, en coopérant à la rédaction du texte et en créant des groupes de travail. Les représentants de ces services se sont réunis à intervalles réguliers au sein d'un comité de pilotage belge.

5.1. Groupe d'acheteurs belges

Pour traduire cet engagement de la ministre du Développement durable en actions concrètes, l'Institut Fédéral pour le Développement Durable (IFDD) a été chargé de mettre sur pied un « buyer group » d'acheteurs de TIC au sein des pouvoirs publics belges. Il a coopéré à cette fin avec le groupe de travail « Marchés publics durables » de la CIDD et, en particulier, avec les représentants des Régions. Ce groupe a examiné les possibilités d'inclure des critères et des clauses appropriés dans les cahiers spéciaux des charges dans le domaine des TIC. Plus de 60 acheteurs belges ont assisté à la session du 26 mars, 75 à la session du 29 mars, environ 30 à la session du 21 octobre et 48 acheteurs/décideurs politiques étaient présents lors de la session du 18 novembre. Un rapport final de ces travaux sera publié début 2022. Les Pays-Bas ont également mis sur pied un « buyer group » similaire au sein duquel 150 experts de quelque 90 organisations discutent de la question. Une initiative similaire est également envisagée dans d'autres pays.

5.2. Groupe de travail européen sur les TIC éthiquement responsables

Compte tenu de l'accent particulier mis sur les questions éthiques liées aux droits de l'homme et du travail dans la chaîne d'approvisionnement, l'IFDD a également été chargé de créer un groupe de travail européen sur les TIC éthiquement responsables. La coordination des travaux en Belgique s'est faite avec le comité de pilotage belge et à l'étranger avec le secrétariat du Circular & Fair ICT Pact. Dans ce groupe de travail européen sur les TIC éthiquement responsables, une concertation a été organisée entre les principaux acheteurs européens de villes et régions d'Autriche, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, de Finlande, d'Italie, de Norvège, de Suède et du Royaume-Uni. Ils ont analysé le terrain et partagé leurs expériences en matière d'identification des aspects éthiques et des possibilités d'action des acheteurs. Quelque 25 représentants étaient présents à la première session, le 10 mars, ainsi qu'à la deuxième session, le 13 avril 2021. À la demande des participants, une session supplémentaire a eu lieu le 27 mai. Après l'été, deux autres réunions ont été prévues le 22 septembre et le 27 octobre. Un rapport final sera remis début 2022.

5.3. Contrat-cadre fédéral pour des TIC durables

En 2018, des clauses durables avaient déjà été intégrées dans le marché public « Achat et location de PC et d'ordinateurs portables » lancé par le ministère de la Défense et attribué à la société DELL.

Le Réseau de concertation stratégique des achats fédéraux a examiné en 2021 qui prendrait la direction du prochain contrat. La coordination a été confiée au SPF BOSA. Après une concertation interdépartementale sur la cartographie des besoins des différents services, il sera examiné, en coopération avec l'Institut Fédéral pour le Développement Durable, comment des dispositions écologiques, circulaires et éthiques ambitieuses peuvent être incluses dans le nouveau contrat-cadre, sur la base des expériences des réseaux d'apprentissage susmentionnés.

6. Préparation de la concertation entre le gouvernement fédéral et les Régions sur les futures mesures concernant les marchés publics durables

La politique des marchés publics socialement responsables est en cours de redéfinition à différents niveaux de pouvoir. C'est pourquoi, en décembre 2021, un travail préparatoire a eu lieu en vue d'un échange entre les différentes initiatives politiques aux niveaux fédéral et régional. L'échange aura lieu le 11 janvier 2022.

7. Avis à la Commission européenne sur les indicateurs européens pour les marchés publics durables

Par le passé, le groupe de travail « Marchés publics durables » de la CIDD a déployé des efforts considérables pour mettre en place un monitoring (volontaire) des marchés publics durables dans e-Notification. Le système est opérationnel depuis 2018. À cette fin, la Commission européenne a posé des questions à différents membres du groupe de travail en vue de déterminer les possibilités d'une mise en œuvre similaire via le monitoring européen sur TED. Les réponses ont été remises à la Commission le 23 novembre 2021.

8. Travaux relatifs à la révision de la circulaire 307 septies

Durant l'été 2021, le SPF BOSA a entamé la révision de la circulaire 307 septies concernant l'acquisition de véhicules destinés à l'autorité fédérale. Les textes préparatoires ont notamment été discutés avec des représentants du SPF Chancellerie et de l'Institut Fédéral pour le Développement Durable. Le projet de texte se concentre sur l'objectif stratégique et les rapports sur les voitures respectueuses de l'environnement, tels que stipulés, entre autres, dans l'accord du gouvernement fédéral, la directive sur les véhicules propres 2019/1161 et (les versions provisoires de) la directive relative à l'efficacité énergétique. Il attire également l'attention sur une politique de mobilité plus large de l'autorité fédérale, sur l'approche de la fin de vie des véhicules et sur les aspects éthiques dans le contexte de la problématique des matières premières (comme la production de batteries).

La transposition en droit belge de la directive sur les véhicules propres 2019/1161 a été examinée par un groupe de travail dirigé par le SPF Chancellerie.

9. Travaux de prospection sur le développement durable dans les soins de santé

Ces dernières années, les hôpitaux et les prestataires de soins de santé européens ont fait beaucoup d'efforts pour maintenir la santé de la population à un niveau élevé. Ce secteur pourrait en outre également s'orienter vers d'autres aspects du développement durable. Par exemple, l'utilisation de nombreux produits jetables pourrait être reconsidérée du point de

vue de l'économie circulaire. La problématique des droits de l'homme et du travail dans la production d'instruments et de gants médicaux mérite également une attention accrue.

Dans la perspective de travaux futurs sur les achats socialement responsables, l'Institut Fédéral pour le Développement Durable a donc examiné les possibilités de collaborations autour du réseau européen Health Care without Harm (HCWH), qui doit encore être créé. Ce réseau d'acheteurs européens et d'autres parties prenantes souhaite explorer la possibilité de marchés publics innovants dans le secteur de la santé, et ce dans l'optique de produits chimiques plus sûrs, d'une alimentation durable, de soins de santé respectueux du climat, de médicaments plus sûrs et d'achats durables.

10. Formations sur les achats durables

Comme déjà indiqué dans l'évaluation de la CIDD (2018), il existe relativement peu de formations sur les achats durables pour les fonctionnaires fédéraux. La note de politique fédérale d'achats 2021-2023 (voir point 1 ci-dessus) vise par conséquent à améliorer cette offre de formation. Concrètement, le 7 septembre 2021, le SPF BOSA et l'Institut Fédéral pour le Développement Durable ont examiné comment cela pouvait s'organiser dans la pratique. À l'été 2021, l'IFDD a également mieux aligné l'offre de formation avec les informations disponibles sur <https://www.guidedesachatsdurables.be>.

En outre, l'IFDD a dispensé des formations en matière d'achats durables aux acheteurs de l'Odysee Hogeschool de Gand (le 25 mars 2021), à la Conférence wallonne sur le Green Deal (le 4 mai 2021) et aux centrales d'achat de l'enseignement flamand (le 12 mai 2021).

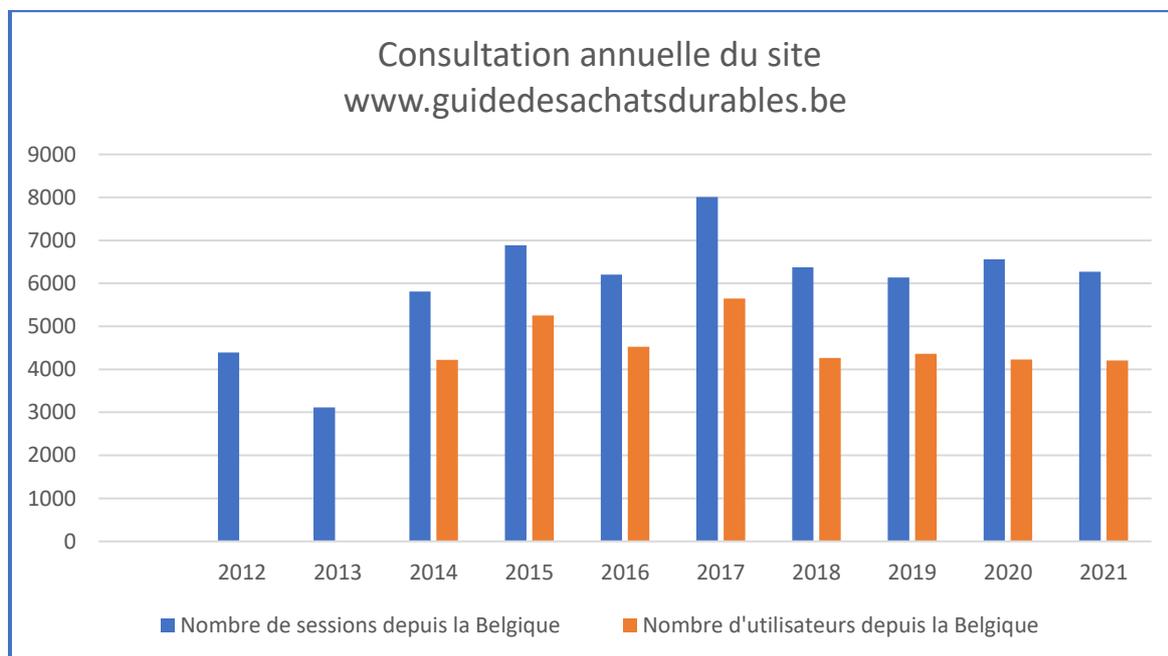
11. Instruments - Marchés publics durables

Les experts en achats professionnels peuvent s'appuyer sur le [Guide des achats durables](#) pour y trouver des indications sur la manière de rendre leurs marchés publics circulaires, innovants, respectueux de l'environnement et socialement et éthiquement responsables. Outre des informations réglementaires et concernant la politique, le guide renvoie également à de bonnes pratiques, des exemples de cahiers des charges, des labels, des critères et des clauses. Le guide comporte également de nombreuses fiches, rassemblées par groupe de produits, qui doivent aider les acheteurs à préparer leur cahier des charges.

Les informations figurant dans le guide sont coordonnées depuis l'IFDD, mais sont souvent le résultat d'une collaboration entre différents services et experts. En 2021, les sections d'informations générales sur les achats durables ont été réécrites sur la base de nouvelles idées politiques dans le domaine des achats durables. Ces informations ont également servi de base à l'élaboration de l'offre de formation destinée aux acheteurs fédéraux (voir également le point 10 ci-dessus).

Le nombre de visites est resté relativement stable ces dernières années. Ces chiffres laissent supposer que l'instrument est utilisé par un public relativement fidèle, qui ne dépend pas de campagnes supplémentaires. Depuis Bruxelles, Anvers, Gand et Liège, plus de 100 utilisateurs consultent le guide chaque année. Dans 88 villes et communes, l'outil est utilisé chaque année

par plus de 10 utilisateurs. La majorité des consultations ont lieu pendant les jours ouvrables ordinaires.



Période	Nombre de sessions depuis la Belgique	Nombre de nouvelles sessions depuis la Belgique	Nombre d'utilisateurs depuis la Belgique	Nombre de nouveaux utilisateurs depuis la Belgique	Durée moyenne d'une session (min)	Pages par session
01/12/2011 - 01/12/2012	4392	61%			3:49	
01/12/2012 - 01/12/2013	3118	70,0%			2:59	
01/12/2013 - 01/12/2014	5812	64,2%	4223	1203	4:27	5,53
01/12/2014 - 01/12/2015	6884	66,5%	5254	1360	3:40	5,09
01/12/2015 - 01/12/2016	6206	66,74%	4527	1295	3:55	4,51
01/12/2016 - 01/12/2017	8010	69,56%	5647	1716	3:02	4,51
01/12/2017 - 01/12/2018	6377	61,34%	4267		3:34	5,03

01/12/2018 – 01/12/2019	6135	63%	4364		3:11	5,19
01/12/2019 – 01/12/2020	6557	60 % du total des visites mondiales	4230		3:47	5,23
01/12/2020 – 01/12/2021	6272	30%	4208		3:46	5,20